

DEPARTEMENT

YONNE

COMMUNE DE VILLENEUVE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 29 septembre 2023

Nombre de membres		
afférents au Conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	22

Date de convocation

23 septembre 2023

Objet de la délibération

**Dénomination de la salle de
danse de Villeneuve-sur-
Yonne**

L'an deux mille vingt-trois, le 29 septembre à 20 heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Nadège NAZE, Maire.

Présents : Mme NAZE, M. ALLUIN, Mme ZEPPA, M. FERNANDÈS, M. LOISEAU, Mme PELTIER, Mme HOURLIER, M. COCHARD, Mme AUTRET, M. BRIET, Mme RICHARDSON, M. PÉANNE, M. PARCINEAU, Mme GOBET, M. BURGUIÈRE, M. ANDRÉ, Mme LOPEZ.

Absents excusés : M. KASPAR (pouvoir à Mme NAZE), Mme SIMON (pouvoir à M. ALLUIN), Mme LETIN (pouvoir à Mme AUTRET), M. BOUREL (pouvoir à M. COCHARD), M. THOMAS (pouvoir à M. BURGUIÈRE)

Absents : M. VERGNAUD, Mme ROLLOT, M. HERVÉ, M. BOULLEAUX, Mme EL HAOUCHI, Mme BERTRAND, Mme SZEWZYK.

Secrétaire de séance : M. Éric PÉANNE, qui accepte, est élu secrétaire de séance à l'unanimité.

La municipalité de Villeneuve sur Yonne souhaite remercier et rendre hommage à Anne et Guy LAGARRIGUE qui se sont engagés et ont été à l'origine de la création de l'école municipale de danse de notre commune.

Appelée au départ « Petit conservatoire », qui se tenait à la salle polyvalente, en 1978 cette structure a poursuivi son chemin dans un cadre associatif appelé « Association musique et danse ».

En 1980, les statuts du « Petit conservatoire de danse » étaient déposés. Dès lors, cette structure accueillait jusqu'à 60 élèves.

Infirmière en réanimation toxicologie de métier, Anne Lagarrigue ne comptait pas son temps. Grace à son opiniâtreté, bien que cette activité ait été transférée à la communauté d'agglomération du Grand Sénonais, Villeneuve-sur-Yonne dispose aujourd'hui de cette belle structure qui permet à nos jeunes danseuses et danseurs de pouvoir s'épanouir dans cette discipline exigeante.

Médecin généraliste de notre commune de 1970 à 2005, conseiller municipal de 1971 à 2014 et capitaine du corps des pompiers également de 1970 à 2005, Guy Lagarrigue, dans sa plus grande abnégation, a toujours soutenu son épouse dans ses démarches pour permettre l'évolution de ce que nous avons appelé dès l'année 2000 « L'école municipale de danse ».

La salle de danse située au-dessus de la bibliothèque Jorge Semprùn n'ayant pas encore de dénomination particulière et pour les remercier de leur grand dévouement au bénéfice des Villeneuviennes et Villeneuviens, la municipalité de Villeneuve-sur-Yonne souhaite nommer cette salle en leur nom lors d'une prochaine cérémonie.

Le conseil municipal à l'unanimité de ses membres présents et représentés

➤ **DÉCIDE** de dénommer la salle de danse :

Salle Anne et Guy LAGUARRIGUE, fondateurs de l'école de danse de Villeneuve-sur-Yonne.

➤ **PRÉCISE** qu'une plaque sera achetée et apposée à l'entrée de cette salle de danse.

Le Secrétaire
Éric PÉANNE



La Maire
Nadège NAZE

